

Objectifs

- Examiner les liens entre acte alimentaire et développement de la personnalité
- Identifier les diverses psychopathologies actuelles en lien avec l'alimentation
- Mettre en place une alliance thérapeutique bienveillante au service du soin

Programme

INTRODUCTION ET PRESENTATIONS

ACTE ALIMENTAIRE ET IDENTITE

- Définition et domaines de la psychologie
- Les principales étapes du développement humain
- L'acte alimentaire dans la théorie psychanalytique

PSYCHOPATHOLOGIES ET ALIMENTATION

LA RELATION SOIGNANT / PATIENT

- Le soignant et la maladie
- Les services de « médecine dure »
- Le travail d'écoute
- Les défenses des soignants

LE TRAVAIL AU SEIN D'UNE EQUIPE

PLURIDISCIPLINAIRE, AU SERVICE DU PATIENT

ANALYSE DES PRATIQUES ET PLAN D'AMELIORATION

- Analyse de cas pratiques
- Discussion autour des difficultés rencontrées et formalisation des solutions proposées
- Plans d'amélioration

Prérequis

Connaissance des fondamentaux de la nutrition pour les non diététiciens-nutritionnistes

Public cible

Diététiciens-nutritionnistes, professionnels de santé ou collaborateurs concernés par le thème

Intervenants

Psychologue

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
<p>Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité</p>	<p>Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires...)) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.</p>	<p>3 jours soit 21 heures</p>
		Dates
		<p>DU 07 au 09 décembre 2020 DU 06 au 08 octobre 2021</p>
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
<p>SSHA - ISA 16A, rue de l'Estrapade 75005 PARIS</p> <p>Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr</p> <p>Intra possible : nous consulter</p>	<p>– Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences</p> <p>– Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant</p> <p>– Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité</p>	<p>2020 : 1200 € H.T. 2021 : 1225 € H.T. T.V.A. : en sus</p>
		Accessibilité aux personnes handicapées
		<p>SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur</p>